

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2022

Compte-rendu affiché le : 13 juin 2022

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2022

N° 22-06-07

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :

Présentation et
approbation du Plan
Communal de Sauvegarde
- PCS

Secrétaire de séance : Thomas ROCHETTE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL – Romain MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Solange MORERE à Philippe DENIS – Gilles GRANGIER à Philippe DENIS – Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE – Aurélie DESBREE à Romain MONTELMARD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220609-22-06-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2022

Affichage : 13/06/2022



OBJET DE LA DELIBERATION :

PRÉSENTATION ET APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - PCS

Monsieur Gérard ALLANCHE, adjoint au Maire, rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) est un document de prévention qui a pour objectif de définir l'organisation et la stratégie d'actions à mettre en œuvre face à une crise.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été créé par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 (dite loi de modernisation de la Sécurité Civile). Il a été rendu obligatoire par la loi Matras du 25 novembre 2021 qui consolide le modèle de sécurité civile et modernise les services d'incendie et de secours, pour toutes les communes disposant d'au moins un risque. L'objectif du plan est d'aider la commune à faire face aux différentes situations auxquelles elle peut être confrontée en matière de sécurité civile.

Ces situations ou événements qui affectent la population et qui sont susceptibles de déstabiliser nos organisations peuvent avoir des causes très variées :

- Catastrophes majeures
- Accidents courants (transports, incendies, etc.)
- Dysfonctionnements des réseaux (eau, énergie, routier, etc.)
- Phénomènes climatiques (inondations, tempête, etc.)
- Problèmes sanitaires (COVID-19, grippe A H1N1, canicule, méningite, etc.)

Le Plan Communal de Sauvegarde doit permettre à la commune de s'y préparer préalablement, évitant ainsi les incertitudes et les actions improvisées en ayant un cadre de référence polyvalent pour gérer des problèmes qui ne sont pas habituels.

Le PCS de la commune de Saint-Galmier est divisé comme suit :

- **Diagnostic des risques**

Le diagnostic des risques de la commune de Saint-Galmier fait état des risques suivants :

- Le risque inondation par débordement de cours d'eau de la Coise et du Vérut
- Le risque rupture de barrages du Vérut et de Grangent
- Le risque météorologique : vent violent/tempête, chutes de neige, canicule, orage, chute de grêle
- Le risque mouvements de terrain : retrait-gonflement des sols argileux
- Le risque sismique faible
- Le risque transport de matières dangereuses par canalisations, voie ferrée et réseau routier
- Le risque industriel avec l'usine Badoit et la déchetterie
- Le risque engins de guerre
- Le risque terroriste pour les établissements recevant du public
- Le risque sanitaire : épidémies, pandémies et épizooties

- **Organisation communale de gestion de crise**

- o Organisation du Plan Communal de Sauvegarde

(Accusé de réception en Préfecture le 30 mai 2022)

Le PCS regroupe les éléments structurants suivants :

- Les livrets opérationnels
- La cartographie A0 opérationnelle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220609-22-06-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2022
Affichage : 13/06/2022

- Les plans d'actions gradués (PIG) par cellule
- Les fiches réflexes par cellule
- Le recensement communal
- L'annuaire de crise
- Le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) à la population

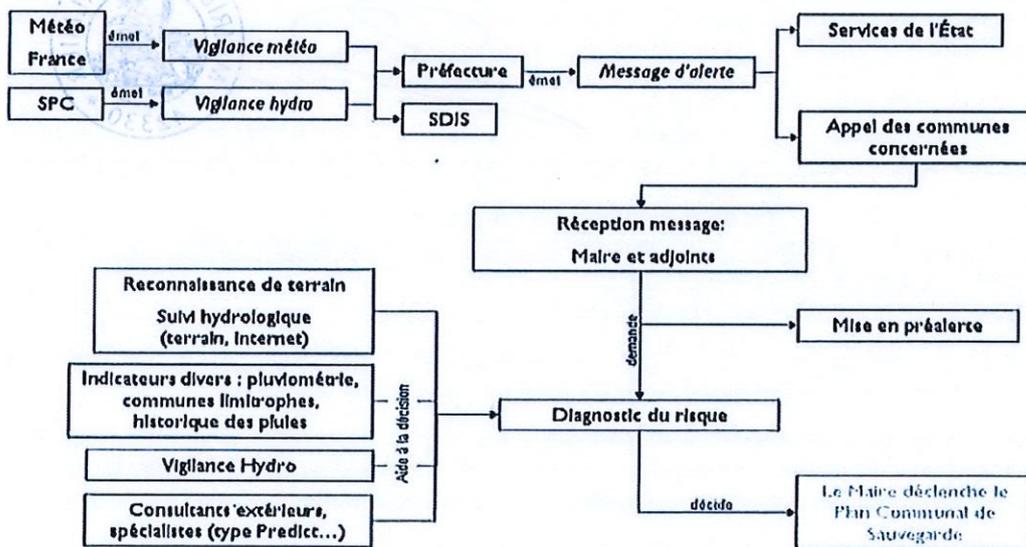
o Organisation de la gestion de crise

Dans le PCS, quatre cellules de crise sont définies :

- Commandement
- Secrétariat/Communication
- Logistique
- Intervention

Des suppléants sont désignés pour chaque cellule.

Schéma de transmission de l'alerte et déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde :



Vu le PPRI approuvé le 02/10/2014 par arrêté inter-préfectoral n° DT-14-894.

Vu le classement de la commune au titre du Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) comme une commune à risque en termes d'inondation, de mouvements de terrain, de séisme, de rupture de barrage, de transport de matières dangereuses, de risque industriel et de présence d'engins de guerre.

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels et instaurant le PCS obligatoire pour toutes les communes disposant d'un risque majeur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220609-22-06-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 17/06/2022
Affichage : 13/06/2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Plan Communal de Sauvegarde tel qu'il est annexé à la présente (version interne et non communicable du fait que certaines informations sont confidentielles notamment les numéros de téléphones et adresses privés)
- **DIT** que le Plan Communal de Sauvegarde – version consultable par tous – sera disponible en mairie, à l'accueil, aux jours et heures d'ouverture.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 13 juin 2022.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220609-22-06-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2022
Affichage : 13/06/2022